

Actualités

Posté par :

Publiée le : 04/02/2009 15:19:44

En France, chaque année, environ 720 000 logements changent de propriétaire. On observe plus de 625 000 transactions en 2005 selon la FNAIM (Fédération de l'Immobilier).

Le très fort développement du marché immobilier dans le cadre de la vente et de la location a généré **une importante progression de la demande en matière de diagnostics en France**. La demande d'une clientèle diverse (particuliers, prescripteurs, agents immobiliers, notaires, syndicats de copropriété, etc.) est en constante augmentation.

Lors de la vente ou de la location, **le législateur impose des certificats** à annexer aux actes de vente des biens immobiliers et de manière plus récente aux baux locatifs.

Un constat qui, pour l'avenir, laisse envisager une nette augmentation du chiffre d'affaires **des cabinets d'experts en diagnostics immobiliers** et fournit autant de raisons de vouloir s'investir dans la profession.

Créée en 2001 pour répondre à l'émergence d'un nouveau besoin en matière de **diagnostics immobiliers**, et membre de la chambre des Experts Immobiliers de France, La société **Defim** confirme ses 7 années d'expérience et son expansion en développant, en 2007, la 1ère enseigne nationale ayant "pignon sur rue".

Fort de ses 10 000 prestations réalisées depuis sa création, et du label **Gazelle 2005 reçu en récompense de son exceptionnel développement**, Defim poursuit son développement à travers la France entière.